

1446 918

DISCOURS

SUR

L'ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN POLOGNE

PRONONCÉ

AU CONGRÈS DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES

D'ALLEMAGNE À FRIBOURG EN BRISGAU,

le 15 Septembre 1859

par

l'Abbé Alexis de Prusinowski,
de l'Archidiocèse de Posen.

(Traduction du rapport officiel.)

POSEN,
LOUIS MERZBACH, LIBRAIRE ET IMPRIMEUR.
1860.

-15-
noy

23 575

DISCOURS

SUR

L'ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN POLOGNE

PRONONCÉ

AU CONGRÈS DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES

D'ALLEMAGNE À FRIBOURG EN BRISGAU,

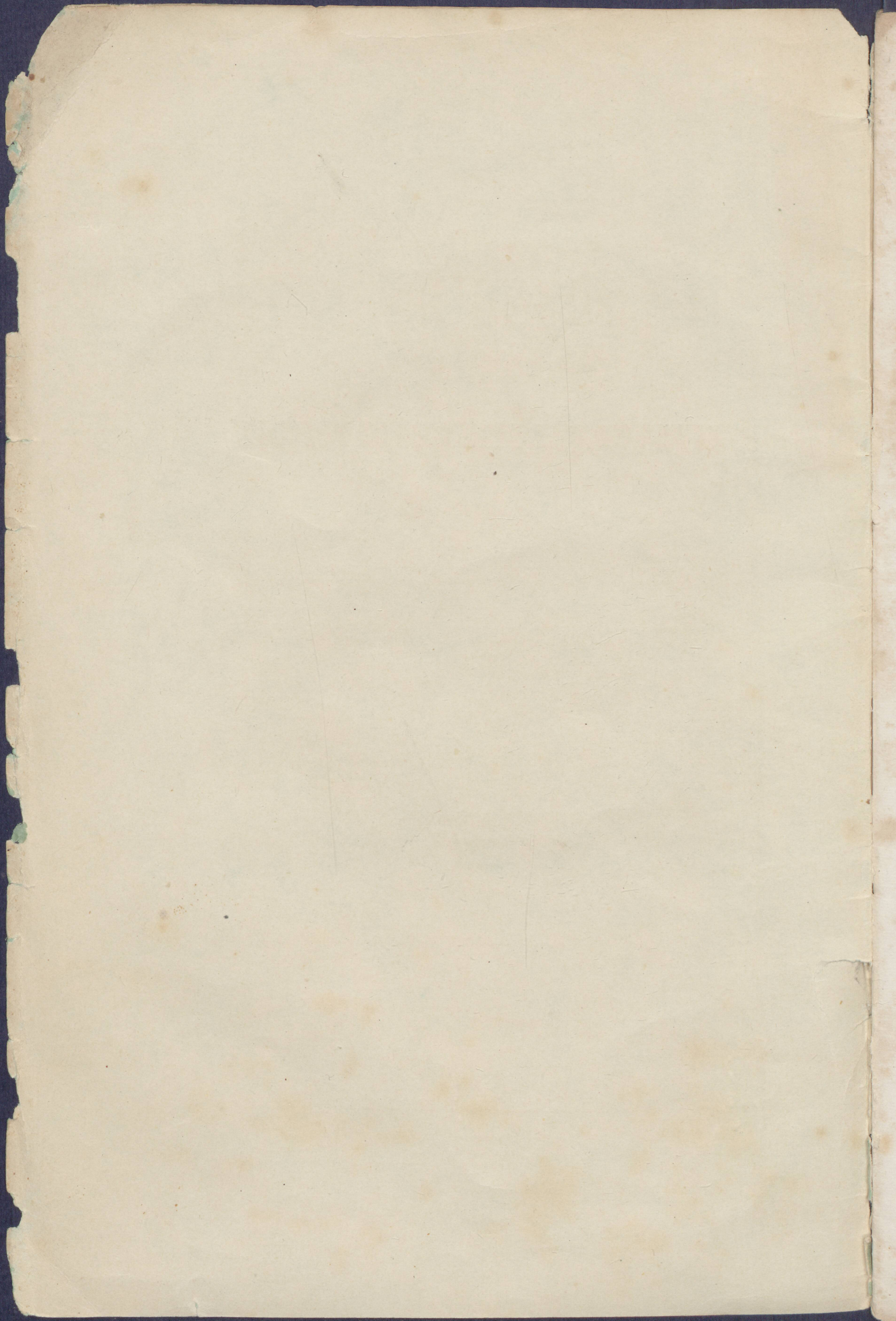
le 15 Septembre 1859

par

l'Abbé Alexis de Prusinowski,
de l'Archidiocèse de Posen.

(Traduction du rapport officiel.)

POSEN,
LOUIS MERZBACH, LIBRAIRE ET IMPRIMEUR.
1860.



DISCOURS

SUR

L'ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN POLOGNE

PRONONCÉ

AU CONGRÈS DES ASSOCIATIONS CATHOLIQUES

D'ALLEMAGNE À FRIBOURG EN BRISGAU,

le 15 Septembre 1859

par

l'Abbé Alexis de Prusinowski,
de l'Archidiocèse de Posen.

(Traduction du rapport officiel.)

POSEN,
LOUIS MERZBACH, LIBRAIRE ET IMPRIMEUR.
1860.

DISCOURS

L'ÉTAT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN POLOGNE



1612 9074

92 WD 9

Monseigneur ¹⁾ Messieurs!

Avant d'entamer le sujet de mon discours, permettez-moi de me prémunir contre le reproche, qu'on pourrait me faire d'élever ici la voix, n'étant pas votre compatriote, puisque je viens d'un diocèse non allemand, et que je suis Polonais! Mais d'une part, vous m'avez invité à m'expliquer sur l'état de la religion catholique dans mon pays; de l'autre j'éprouve le besoin de défendre mes compatriotes d'accusations bien amères à leurs coeurs pleins de foi: ces deux motifs semblent me justifier et m'autoriser. Je parlerai donc avec liberté, avec abandon; — ma conscience catholique s'adressant à vos esprits catholiques, vous comprendrez ma pensée, quelle que soit peut être d'ailleurs l'incorrection de mon langage.

Souffrez aussi, que je vous exprime à tous et particulièrement à vous, membres de la direction générale, ma profonde reconnaissance pour l'honneur, que vous m'avez fait, en m'admettant, tout étranger, que je suis, à vos délibérations solennelles, en m'engageant

¹⁾ Mgr. de Vicari, Archevêque de Fribourg.

à y prendre la parole. Si j'en juge d'après la franchise, la bienveillance, le zèle, qui vous distinguent, je n'ai pas besoin de faire entendre cette plainte du poète païen: „Barbarus hic egosum, quia non intelligorulli“. Et s'il m'était resté quelques craintes à cet égard, le Vénérable Président de la direction les aurait dissipées d'avance, car le jour de l'ouverture de l'assemblée il nous a adressé les paroles de l'apôtre des gentils: „Jam non estis hospites et advenae, sed cives sanctorum et domestici domus Dei“.

Messieurs, mon intention est de vous faire le tableau de la situation de l'Église catholique sur la frontière de votre pays, c'est à dire dans ces provinces, qui faisaient autrefois partie de la Pologne. — Nous considérerons ce tableau sous deux points de vue, premièrement, par rapport aux actes du gouvernement, dont ces provinces subissent le joug; et ici, je veux mettre dans tout leur jour des faits, qui, je ne m'en suis, hélas! que trop convaincu, vous sont totalement ou presque entièrement étrangers. Je vous ferai participer ensuite à la sainte allégresse, que doit faire ressentir à tout coeur catholique le spectacle sublime d'un peuple, qui, quoique courbé sous le despotisme de ses nouveaux maîtres, persécuté sans pitié comme sans relâche à cause de sa foi, qui n'est pas la leur, demeure cependant inébranlable dans ses croyances catholiques, et, quand l'heure sonne, soutient les rigueurs du martyre avec une constance, que les premiers athlètes du christianisme pourraient lui envier. Des considérations majeures ne me permettent que d'effleurer ces questions, que je voudrais de tout mon coeur pouvoir traiter plus au long; mais j'en dirai assez pour être entendu et pour vous faire partager

mes sentiments: et puis, la seule exposition des faits, n'en est-elle pas souvent le meilleur commentaire?

Jetons d'abord un regard sur la position de la Pologne par rapport à l'église catholique. Cette position est, géographiquement parlant, de la plus haute importance: l'église de Pologne est le rempart de l'Europe catholique contre l'hérésie et le schisme, c'est un coin de fer, profondément enfoncé, qui sépare le nord protestant de l'orient schismatique, c'est une arme à deux tranchants dans un double péril, c'est la sentinelle avancée de l'église militante du Christ.

Les Polonais sont fiers d'occuper cette place; ils comprennent leur haute mission; mais, s'ils ont les gloires de l'avant-garde, ils en essaient les dangers, et plus d'une fois ils ont rougi de leur sang le poste qu'ils défendaient.

C'est pour accomplir cette mission que la nation Polonaise a vécu dans l'histoire. Depuis le temps où St. Albert leur donnait ses hymnes à la Vierge pour chant de guerre, tous ses actes sont empreints du sceau du catholicisme. Elle nomma ses armées „les armées de la foi“, ses soldats „les Fidèles“; nos Rois, en saluant Marie du titre officiel de „Reine de Pologne“, déposaient leur couronne sur son autel. Tandis que les illuminés dominaient en Allemagne, que les encyclopédistes faisaient peser leur funeste influence sur la France, nos évêques et nos Sénateurs demandaient au St. Siège une définition du dogme de l'immaculée conception. Enfin cette même foi nous fit devancer l'Europe d'un siècle entier dans l'introduction de la fête du Sacré Coeur de Jésus, comme si par un triste pressentiment des jours néfastes qui devaient venir, nous eussions voulu, sous la

protection de la consolatrice du malheur nous préparer un refuge dans le coeur de son divin fils.

Ces jours néfastes se levèrent. Dieu permit, que la puissance politique de la Pologne fut détruite; mais cette nation accomplit encore tous les jours ses destinées premières. Jusqu' à présent elle est restée pure d'incrédulité, d'hérésie, de superstition, de schisme. N'est-ce pas là un témoignage vivant de la mission, qu'elle a reçu du ciel, d'être le rempart de l'Europe contre les mauvaises doctrines?

Mais ce catholicisme, qui est sa véritable vie, dont elle est toute imprégnée, quelle est sa situation depuis le déchirement en lambeaux de ce malheureux pays? Quelle est surtout sa situation dans les provinces tombées sous le joug du gouvernement russe? Je devrais emprunter ici les accents du prophète des douleurs, pour vous le rappeler à tous et pour l'apprendre peut être au plus grand nombre.

Vous savez, Messieurs, que ces provinces ne furent annexés à la Russie ni aux mêmes époques, ni aux mêmes titres de possession. Mais comme chaque année y fait à l'église de nouvelles blessures, c'est par le nombre des ses nobles cicatrices, qu'on peut apprécier le temps, qu'elles ont déjà passé sous le nouveau régime. La Lithuanie, la Samogitie, la Podolie, la Volhynie, l'Ukraine, qui, en 1772 ou en 1793 ont passé sous le gouvernement Russe, — ce qu'on nomme le royaume de Pologne, qui a été annexé à la Russie lors du congrès de Vienne, ont été tour à tour de vastes arènes où la nation Polonaise aux prises avec le schisme, a doté l'Europe du plus beau fleuron de la couronne de l'église, le sang des martyrs.

On sait généralement, que le gouvernement

russe ¹⁾ s'est engagé par des traités à conserver à l'église catholique la totalité de ses droits et de ses biens dans toutes les provinces polonaises; et néanmoins l'église unie a perdu depuis 1796, sous l'Impératrice Catherine, 9300 paroisses, 150 cloîtres et plus de deux millions de fidèles. Ni le temps, ni le lieu ne me permettent de m'étendre sur les faits particuliers de l'histoire de cette époque, déjà un peu éloignée de nous; mais qui pourrait, je le demande, passer sous silence des faits, à la suite desquels aujourd'hui encore, aux yeux de toute l'Europe, à vos propres frontières même, les persécutions religieuses font couler le sang catholique?

Sous l'Empereur Nicolas, le gouvernement russe, usant de la violence inhérente à son système, et après en avoir préparé de loin les moyens, enleva de nouveau, en 1840, 2 millions de fidèles à l'église catholique des provinces polonaises. 1300 paroisses, avec toutes leurs églises, leurs écoles, et leurs couvents furent de force réunies au schisme. — Le gouvernement a cru pouvoir expliquer cette mesure en parlant d'un soi-disant consentement général, qui cependant

¹⁾ Traité de l'Impératrice Catherine II de Russie avec la République de Pologne de 18 Septembre 1773.

Art. V. Les catholiques romains *utriusque ritus* jouiront dans les provinces cédées par le présent traité de toutes leurs possessions et propriétés quant au civil et par rapport à la religion, ils seront entièrement conservés *in statu-quo* c'est à dire dans le même libre exercice de leur culte et discipline avec toutes et telles églises et biens ecclésiastiques, qu'ils possédaient au moment de leur passage sous la domination de la Majesté Impériale au mois de Septembre en 1772 et la Majesté Impériale et ses Successeurs ne se serviront jamais des droits du souverain au préjudice du *statu-quo* de la religion catholique romaine dans les pays susdits (Martens. Recueil. Tom. IV. page 138 Edit. Göttingue 1795).

aujourd'hui encore est loin d'être donné. — Les prêtres et les religieux fidèles à la foi furent enlevés, les premiers de leurs paroisses, les seconds de leurs couvents: on les transporta au fond de la Russie dans des monastères schismatiques, où ils furent employés sans pitié aux plus vils, comme aux plus rudes travaux. — Sur 209 de ces héros de la foi, dont les noms sont connus, quelques uns seulement sont revenus de leur cruel exil après le dernier changement de règne.¹⁾ Durant les longues années de leur détention, privés de toute consolation religieuse, ils n'ont jamais pu approcher de l'autel pour y célébrer le saint sacrifice. — Le soi-disant saint synode de Pétersbourg les avait dépouillés de leur titre de prêtre et même depuis leur retour il leur est défendu d'en exercer le ministère. — Quant au peuple fidèle à son église, on fait usage, pour le contraindre à embrasser le schisme, de billets de logement, des confiscations, d'emprisonnements, du knout et enfin de l'exil; car la peine de mort est abolie dans le code pénal. — En mémoire de ces mesures sacrilèges on n'a pas rougi de frapper à Pétersbourg une médaille, qui porte cette légende d'une ironie amère: „l'amour nous les a unis.“

Cependant gardez-vous de croire, Messieurs, que ces moyens odieux aient amené l'affaiblissement de la foi catholique. — Non! Le peuple y est resté fidèle. —

Ici, on voit le paysan déguisé porter par des

¹⁾ C'est ainsi que pendant l'été de 1837, revinrent les prêtres dont les noms suivent: Théodore Zamanowicz, Sylvestre Klementowicz, Grégoire Micewicz, Cyprien Maliszewski, Jean Andruszkiewicz, Adrien Radkiewicz, Paul Żelazowski, ainsi que les professeurs Siedlicki, Onuskiewicz et Maliszewski. —

sentiers détournés le nouveau né au baptême du prêtre catholique, sans avoir égard aux difficultés sans nombre, aux frais dispendieux, surtout aux dangers extrêmes, qu'entraînent après elles de semblables infractious aux défenses gouvernementales; car, si elles sont découvertes, la peine en retombe sur toute la famille, sur tous les corréligionnaires du délinquant. — Là, d'autres entreprennent des courses de toute une journée, pour aller se confesser en secret; car il leur est défendu de recevoir les sacrements de leur église, et ils ne veulent pas les recevoir d'un prêtre schismatique.

Et pour ôter encore à ces opprimés tout moyen de consolation religieuse de la part de leurs prêtres légitimes, un ukase, qui date du règne de Nicolas, et qui a été remis dernièrement en vigueur, défend à tous les prêtres d'exercer leur ministère à l'égard des personnes, qui ne leur donnent pas les preuves légales, qu'elles appartiennent à la communion romaine. — A la suite de cet ukase parut un règlement enjoignant à tout catholique de porter partout avec lui un attestat de religion; et ce n'est qu'après l'avoir produit, qu'il peut être confessé.¹⁾ — De bonne foi, Messieurs, les choses peuvent elles aller plus loin que d'obliger les

¹⁾ Cette ordonnance est conçue en ces termes: „Sa Majesté „l'Empereur ayant été informé par le rapport du Sénateur Szczerbinin, „auquel il avait confié une mission dans le gouvernement de Witebsk, „que quelques prêtres du culte catholique appartenant à l'église orthodoxe comme l'enquête l'a démontré, a daigné ordonner, qu'on défendit „encore une fois sévèrement à tout le clergé latin ces démarches contraires aux lois; et cela sous peine d'exil immédiat. Et afin que le „clergé ne puisse prétexter de son ignorance, Sa Majesté ordonne en „même temps que tous les prêtres domiciliés dans le gouvernement de „Witebsk actuellement, ou ceux qui viendront s'y établir à l'avenir pour „y exercer les fonctions de leur ministère, déposent un engagement „par écrit signé de leur propre main; de n'admettre ni à la confession, „ni à la communion, ni à aucune autre cérémonie religieuse, personne

catholiques à porter sur eux, comme des proscrits le témoignage officiel des rigueurs et de la surveillance dont ils sont l'objet? — Conséquent dans son système, le gouvernement poursuit à outrance tous ceux qui, dans le passé ont eu des rapports avec l'église unie, et les contraint à embrasser le schisme. — Comme une loi établit que les enfants nés de mariages mixtes, c'est à dire entre catholiques et schismatiques, doivent appartenir à la religion de l'état,¹⁾ on considère également comme soumis au schisme même ceux, qui sont issus d'un mariage entre catholiques romains et Grecs unis, sans avoir égard, si l'individu en question est né avant la suppression de l'église unie, s'il est élevé depuis son enfance dans le rite latin, si ses parents sont morts depuis longtemps. — Mais voici qui vous paraîtra peut-être encore plus fort. Jadis il arrivait souvent, qu'en absence du prêtre latin les

„autre que leurs paroissiens, et les individus munis des preuves légales qu'ils appartiennent à l'église latine.“

„Cet ordre a été envoyé aux chefs des diocèses catholiques romains, afin qu'ils le fassent exécuter comme de droit.

„Le ministre de l'intérieur Lanskoy

„Le directeur des cultes étrangers Cte. Sievers

Le même rescrit fut envoyé à tous les évêques, avec cette différence, qu'au lieu du dernier alinéa, se trouvait le paragraphe suivant;

„En informant votre Seigneurie de la volonté de Sa Majesté, je Vous prie d'aviser aux moyens de la faire connaître à Vos administrés, d'envoyer à Vos curés et aux supérieurs des couvents un ordre sévère, afin qu'ils ne cessent de surveiller le clergé régulier, et séculier, et leur explique bien, que sous aucun prétexte, il ne leurs est permis de se mêler aux affaires des ouailles de l'église orthodoxe.“

¹⁾ L'exemple suivant va démontrer avec quelle rigueur ces règlements sont exécutés. Le Comte R. du cercle de Rzeszyce, gouvernement de Mińsk, avait épousé une schismatique; ses deux filles aînées furent baptisées suivant le rite orthodoxe; mais un garçon étant né, les parents voulaient qu'il reçut, avec le nom et les biens de la famille, le baptême et la religion de ses aïeux. Ils s'adressèrent pour cela à l'empereur et à l'impératrice; mais ceux-ci refusèrent.

enfants nés de parents catholiques romains étaient baptisés dans les églises unies: Aujourd'hui ces mêmes individus, quoique appartenant à l'église latine depuis leur enfance, sont considérés par le gouvernement comme grecs unis et sont contraints à embrasser le schisme.¹⁾

Du reste ces persécutions contre l'église unie ne sont que la continuation d'un système, qui a commencé en Russie sous Ivan le Cruel, par le rejet du Concile de Florence. Mais le schisme, dans sa lutte incessante contre l'église, a donné une mission à ce système: la mission d'anéantir, s'il est possible, le catholicisme dans l'orient de l'Europe. — C'est là, nous n'en pouvons douter, le but du gouvernement russe. —

Se flattant de l'avoir atteint par rapport aux Grecs unis, il tourne maintenant ses efforts contre le culte latin. — C'est par centaines qu'on a déjà aboli ou fermé les cloîtres, et dans ceux dont l'existence est encore tolérée, il est, ou bien tout à fait défendu de recevoir des novices, ou bien l'admission est entou-

¹⁾ Nous citerons à ce sujet l'exemple suivant: Dans le gouvernement de Mińsk, un pope apprit qu'une femme de charge dans une bonne maison de la Lithuanie, avait été baptisée à l'église grecque-unie. Quoique ses parents appartenissent à l'église latine, que la personne eût toute sa vie été à confesse et eût communie suivant le rite latin, et qu'elle n'eût reçu le baptême d'un prêtre uni qu'à cause de l'absence du prêtre latin, le pope la denonça au consistoire schismatique de Mińsk, qui renvoya l'affaire à l'apostat Hołubowicz, archevêque schismatique de Mińsk. Celui-ci s'adressa au gouverneur civil de Mińsk, Sklawicz, qui porta la cause devant le tribunal de Rzeszyce et enfin le tribunal condamna l'accusée à embrasser le schisme, ou en cas de refus, à être renfermée dans le monastère des nonnes schismatiques. Un sentiment de pudeur et quelques moyens usités en Russie, arrêtent, jusqu'à présent l'exécution du décret, qui retient cependant force de droit.

rée de difficultés presque insurmontables. Les biens du clergé n'ont pas été plus respectés que le reste : ainsi ces possessions qui, en 1772 et en 1793, étaient évaluées à environ 20 millions de francs, ont été confisquées, et les prêtres réduits à une pension, qui quelquefois n'excède pas 40 roubles.

J'attache toutefois peu d'importance à ce point, et ce ne sera jamais uniquement à cause de sa pauvreté, qu'on me verra m'apitoyer sur le sort d'un prêtre. Mais la pauvreté n'est pas la misère, qui paralyse les moyens d'opérer le bien moral ; et c'est à cette dernière extrémité que le gouvernement réduit le ministre des autels, afin de lui faire abandonner son poste. Maintenant, Messieurs, je vous le demande, quel sera l'avenir de ces catholiques, de vos frères, quand l'église sera fermée, la cure en ruines, le troupeau sans pasteur ? Qui leur prêchera l'évangile ? Et si personne ne le prêche, qui donc le pratiquera ?

L'église catholique du reste de l'Europe pourrait elle rester impassible devant un tel état de choses ? Ne voit-elle pas bien que si le catholicisme est banni de ces provinces, elle perdra son plus bel ornement, l'auréole du martyr ? Ou bien, voulez vous, en laissant le champ libre au schisme, que l'arène, où les soldats de la foi combattent et meurent, se rapproche de l'occident ?

Déjà par la suppression des paroisses unies le nombre des églises catholiques est tellement réduit, qu'il y a des paroisses, dont les paroissiens sont éloignés de dix lieues de leurs églises. Dans la Lithuanie méridionale par exemple, aux environs de Pińsk, il n'y a guère de paroisses, qui n'aient une étendue de 35 lieues carrées — Les plus belles basiliques

ont été converties en cerkiews schismatiques; personne n'ignore que les magnifiques cathédrales schismatiques de Wilna et de Mińsk ont appartenu aux catholiques, en un mot, on nous a tellement dépouillés, qu'aujourd'hui la bien aimée du Seigneur se trouve dénuée de tout ornement: „quasi vidua Domina gentium.“

Toutefois les catholiques auraient déjà réparé leurs pertes et pourvu à leurs besoins par la construction de nouvelles églises; mais il leur est défendu, sous des peines sévères de le faire sans la permission préalable du ministre des affaires ecclésiastiques. Et cette permission rencontre généralement de grandes difficultés, entraîne des frais considérables, devant passer par tous les bureaux, dépend toujours de conditions bien affligeantes pour tout cœur catholique; car, qui le croirait? Ce consentement n'est donné qu'à la condition, que les pétitionnaires s'engageront à faire construire dans le même lieu une cerkiew schismatique, dont le plan et les dessins, toujours plus vastes et plus beaux que ceux de l'église ou de la chapelle catholique dont il est question, sont fournis par le ministre lui-même. Il est également interdit de réparer sans une autorisation spéciale les églises délabrées, et il arrive souvent, qu'elles s'écroulent, avant que cette autorisation soit accordée. Enfin, voulez vous savoir, comment on accueille les demandes ou les réclamations des catholiques? écoutez! —

En 1856, les catholiques du gouvernement de Witebsk adressèrent, par l'entremise du maréchal de la noblesse, une pétition au gouvernement, pour obtenir le changement des ordonnances relatives aux constructions ecclésiastiques, et autres dispositions ve-

xatoires. Le ministre la leur renvoya non décachetée le 25 Mars 1856 avec l'injonction sévère pour toute réponse, de laisser toutes choses d'après la disposition de la loi.

Ce qui prouve encore que l'intention du gouvernement russe est d'anéantir le catholicisme dans son pays, c'est la défense faite aux évêques, aux prêtres, aux séculiers d'avoir des relations avec la cour de Rome.

Ces relations sont imputées à crime et punies comme telles. N'est il pas évident que l'entrave mise ainsi à la circulation de la sève catholique, du coeur aux membres, des membres au coeur, ne peut qu'entraîner, comme dans les organes humains, par la cessation de la libre circulation du sang, l'affaiblissement, la corruption, la mort du corps tout entier?

En revanche, il est établi à Petersbourg un collège soi-disant catholique, qui fonctionne sous l'influence du procureur impérial Zeltuchow, schismatique, assisté de son secrétaire protestant Krumbmueller. Cette chancellerie, composée en partie de schismatiques et de protestants, est chargée, malgré les incessantes réclamations du St. Siège, des intérêts de l'église catholique. Le but palpable, qu'a eu le gouvernement russe en instituant ce pouvoir monstrueux, a été d'accoutumer les catholiques à voir leurs intérêts séparés de ceux de Rome, et gérés par une autorité étrangère, qui n'est par le fait qu'un des bureaux du synode schismatique. — Celui-ci remplacera tout à fait un jour le collège catholique!

Cependant les plaintes de quinze millions de fidèles sont parvenues aux oreilles du père de toute la chrétienté! Mais qui donc a osé se plaindre, quand

la plainte elle même est considérée comme un crime? Qui a osé se plaindre? Une faible femme, une religieuse de St. Basile, Macrène Mieczysławska qui, persistant dans sa foi, malgré les persécutions des ennemis de l'Eglise, a été vue traversant l'Europe en fugitive, et qui vient de trouver un refuge dans la capitale du monde chrétien.

Outre la mère Macrène et beaucoup de ses compagnes, on vit encore les filles de St. Vincent de Paul, les Basiliens et les prêtres séculiers de l'église unie, exposés aux plus cruels traitements pour avoir refusé d'apostasier. Un grand nombre de Basiliens se réfugièrent en Prusse, d'où, ayant été expulsés trois ans plus tard, ils partirent en mission pour l'Amérique du Nord.

Ce que le père des fidèles fit, en entendant les plaintes d'une nation si cruellement traitée, si tyranniquement opprimée, baignée dans les larmes et le sang, méconnue du monde civilisé, oubliée même des catholiques du reste de l'Europe, — l'univers le sait! — Il sait qu'aux accents pressants du successeur de St. Pierre, qui devant Dieu et devant les hommes se leva pour plaider la cause de son troupeau, le gouvernement russe — l'empereur Nicolas lui même chancelèrent dans leurs voies. — On fit un concordat qui devait régler les intérêts de l'église catholique en Russie et en Pologne. — Mais, Messieurs, le mot concordat signifie concorde, et il paraît qu'entre Rome et le gouvernement russe la concorde est impossible. — C'est pourquoi ce concordat ne fut jamais une vérité. — L'allocution du Saint Père qui accompagnait ce document et qui en est partie intégrante, n'a point encore été publiée, et le concordat

lui-même est resté un secret jusqu'en 1856, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement de l'empereur actuel. Voyons maintenant comment il est exécuté! — D'après l'un de ses articles aucun des cent six cloîtres, échappés au déluge de la suppression, ne devait être fermé; et cependant trente six l'ont été depuis cette époque.

En vérité, Messieurs, il est impossible d'attribuer à d'autres causes qu'à la grâce du Tout Puissant, qu'une nation si cruellement blessée dans son for intérieur, dans ses affections les plus chères, ait pu conserver jusqu'ici et sa foi et son dévouement aux vérités révélées, — qu'elle n'ait pas douté encore de l'ordre moral qui préside à l'histoire et au sort de l'humanité. — On a tout fait, pour abaisser cette nation et pour la perdre, on n'a rien fait, pour la relever; et néanmoins elle croit en Dieu, en sa sainte religion, enfin elle conserve l'espérance. J'ai dit, qu'on n'a rien fait, pour relever cette nation; j'ajoute qu'il est même défendu de tenter cette oeuvre. Souffrez quelques détails explicatifs à ce sujet.

Le peuple est malheureusement adonné à la boisson; On dit assez communément: „C'est un peuple d'ivrognes“ — mais qu'est ce qui le conduit, pour ainsi dire, forcément à ce vice? — Précisément les mesures gouvernementales, et notamment les réglemens tout à l'avantage du fisc sur le débit des eaux de vie. — Or, le vénérable évêque Wołóńczewski, voulant réprimer l'ivrognerie, forma des sociétés de tempérance, les nobles et les prêtres lui prêtèrent leur concours, et firent dans ce but des sacrifices d'argent; mais, quand le peuple commença à désertier les cabarets, on craignit la diminution du trésor, on craignit surtout, que l'homme ne recouvrat sa dignité

première: en conséquence la société de tempérance fut officiellement dissoute, et les prêtres qui avaient contribué à la former furent sévèrement punis.¹⁾

On se flattait, que le changement de règne apporterait quelque adoucissement à ce système de persécutions; mais cet espoir fut vain, et même il en couta cher à quelques uns de ceux, qui avaient osé le concevoir et le manifester. Ainsi la population de la Russie blanche, qui appartenait à l'église unie, et qui reste toujours, quoique en secret, attachée à la foi catholique, croyait qu'elle allait pouvoir avouer pu-

²⁾ Cette défense porte textuellement:

Commission des affaires intérieures
chancellerie du gouvernement de Wilna
Première Division —

Circulaire aux Maires-
des villages et aux bourg-
mestres des Villes.

Wilno. Mars 1854.

Monsieur le ministre des finances ayant appris que le clergé catholique du gouvernement de Kowno a formé à l'insu du gouvernement une société préjudiciable au trésor, prie M. M. le gouverneur de Kowno et les gouverneurs généraux de Grodno et de Kowno de défendre cette association dans le gouvernement qui m' est confié.

Monsieur le général aide de camp Nazimow, en m' envoyant la plainte du trésorier de Wilno qui m' est adressée par le ministre des affaires des finances contre les prêtres catholiques romains, qui prêchent la tempérance, et emploient des mesures rigoureuses pour contraindre leurs paroissiens à faire publiquement dans les églises le serment de s'abstenir à tout jamais de l'usage des liqueurs fortes, les menaçant dans le cas contraire de les exclure de la confession, de la communion et de leur refuser la sépulture au cimetière, m' a chargé d'ordonner que la police des villes et des campagnes veillât soigneusement pour empêcher la formation de telles sociétés ou confréries, contraires aux articles 164 — 169 de la loi préventive contre les délits. En même temps et pour la meilleure exécution de cette ordonnance, je Vous recommande, en cas, où de telles sociétés se formeraient dans votre juridiction, de m'en informer chaque fois par un rapport spécial, dans lequel seront dénoncés les moyens coercitifs employés par les prêtres pour empêcher l'ivrognerie dans les campagnes.

L'original est signé.

Le Gouverneur Général
Pochwiśniew.

bliquement sa religion. En conséquence quelques communes adressèrent dans ce but une requête à l'empereur. — Mais au lieu de la réponse consolante qu'on attendait, ce fut une commission d'enquête qui arriva dans les villages: elle était envoyée par le gouverneur général, et chargée de châtier les pétitionnaires par le fouet, pour avoir commis le délit, de s'adresser directement à l'empereur, sans passer par les degrés administratifs; et pour avoir voulu apostasier, vu que l'église unie a toujours appartenu légalement à la Cerkiew orthodoxe, et que cette dernière église n'a rien de commun avec le rite latin, à côté duquel le rite uni n'existe plus. La commission s'acquitta de sa charge avec tant de rigueur, que six individus réduits par les coups de fouet à l'état le plus pitoyable, furent transportés à l'hôpital: le chirurgien Vincent qui, forcé par les plus cruels traitements, était passé au schisme, se brûla la cervelle de désespoir. Le lieu où ces scènes désolantes se sont passées, est Dziernowicze en Lithuanie, gouvernement de Witebsk, l'envoyé de Pétersbourg, qui s'acquitta si brutalement de sa mission, se nomme Szczerbinin. — L'empereur le loua de sa conduite, d'après le rapport, qu'il en reçut, supprima le couvent des Dominicains de Zabialły qui lui fut désigné comme le foyer, d'où le peuple tirait l'inspiration de ce qu'on appelle, son entêtement. ¹⁾

Une circulaire pareille a paru à Varsovie, en vertu d'un ordre émané du directeur départemental des affaires intérieures près la commission de la régence, Muchanow. Quant aux prêtres qui ont formé des sociétés de tempérance même avant qu'elles fussent prohibées, ils ont été punis, les uns par la perte de leur poste, les autres par l'emprisonnement dans une maison de correction.

²⁾ Voici ce qui eût lieu à Porazow dans le canton de Wolkowisk en Lithuanie. Les unis persévérants se confessant au curé latin

La situation de l'église dans ce que l'on nomme le royaume de Pologne, c'est à dire dans le pays, que le congrès de Vienne a annexé à la Russie en 1815, n'est guère plus tolérable. — A la vérité les fidèles de l'église unie y étant moins nombreux, la population du rite latin plus compacte, la conquête moins ancienne, il n'est pas aussi facile au gouvernement de faire triompher ses funestes plans; cependant l'église y a déjà reçu de cruelles blessures. On continue avec une persévérance, que rien ne décourage, à faire peser sur les Grecs unis un impitoyable système de vexations quotidiennes, et voulant préparer de loin l'oeuvre de l'iniquité, le gouvernement s'efforce de hâter la chute de l'église unie, afin de frayer une voie libre à l'attaque, qu'il se promet de faire un jour contre le culte latin.

Dans le diocèse de Chełm on répète contre les catholiques unis, ce qui a été fait dans les provinces plus anciennement annexées. Un nouveau règlement et tous les rescrits concernant le séminaire de l'église unie, sont faits dans le but d'exercer sur le clergé et sur le peuple une influence démoralisatrice, qui les détache peu à peu du catholicisme. Il est visible, qu'on prétend en arriver par là à porter au culte latin les

Olędzki et à son vicaire Kościa, on en informa le gouverneur militaire Nazimow à Wilno, et l'évêque schismatique Żelazowski à Grodno. L'aide-de-camp Pawlow arriva pour les enquêtes. Quant le moment arriva de donner le knout à un garçon de 14 ans, nommé Etienne Sohoń il s'écria à haute voix. „Quand même vous me couperiez par morceaux, mes ossements se dresseraient vers le Ciel pour crier encore: „Je suis catholique.“ Le Pope Pszczolka était présent tenant dans ses mains la communion schismatique et engageant les martyrs à la recevoir en signe de leur conversion au schisme. Le digne curé Olędzki mourut de saisissement à cet aspect, et l'abbé Kościa fut condamné à une réclusion illimitée. Le doyen de l'arrondissement perdit sa place comme coupable d'avoir manqué de surveillance.

mêmes coups, par lesquels la Russie a détruit le catholicisme au milieu de dix millions de fidèles dans les anciennes provinces polonaises. — Les meilleurs élèves du séminaire de Chełm sont envoyés aux académies schismathéologiques de Moskow et de Kijow, pour y terminer leurs études. C'est là qu'en butte à tous les leurre de l'ambition et des récompenses, ils reçoivent leurs grades universitaires et reviennent dans leurs foyers avec des dispositions plus ou moins prononcées à l'apostasie. Le département des affaires intérieures et ecclésiastiques de la commission de régence du royaume de Pologne, à la tête de laquelle était autrefois Szypow, ennemi déclaré de l'église, et qui préside aujourd'hui Muchanow, connu par ses persécutions contre les catholiques, n'admet au professorat dans le séminaire ecclésiastique de Chełm que des candidats gradués dans les universités schismatiques.

Les choses se passent de même à l'égard de l'église latine. — Le vénérable évêque de la Podlasie, Monseigneur Jean Gutkowski, aujourd'hui archevêque in partibus a été contraint d'abandonner son siège, pour avoir voulu rester fidèle à ses saints devoirs. Il est allé chercher loin de son troupeau un asile dans le couvent des Dominicains à Léopol.¹⁾

¹⁾ Il n'est pas possible d'expliquer en détail toutes ces persécutions: car chaque jour paraissent dans toutes les divisions des affaires politiques et religieuses des ordonnances ayant pour but l'anéantissement du catholicisme. L'une d'elles est toute récente: c'est le statut concernant le séminaire du rite uni de Chełm. Le Lieutenant Général du royaume nomme le recteur (§ 6). Les professeurs sont tenus à avoir été gradués aux académies; mais ils ne peuvent obtenir leurs grades que dans les universités schismathéologiques (§. 72)); car il ne leur est pas permis de fréquenter les facultés latines. Tout ce statut, daté du 23 Janvier 1858, et mis en pratique en 1859, est d'une astuce qui n'a vraiment pas sa pareille.

Voilà, Messieurs, le tableau en raccourci de ce qui a été tenté, pour enlever au peuple les dons de force et de sainteté, qui émanent du corps de la véritable église! On n'a pas craint d'aller jusqu'à la calomnie pour lui ôter, en même temps que les bienfaits du catholicisme, le nom même de catholique. Et néanmoins rien de tout cela n'a pu étouffer le principe vital de la foi orthodoxe dans le cœur de la nation! — Ce principe au contraire — gloire en soit donnée à Dieu! — fleurit, croît, se développe, et produit chaque jour des fruits plus abondants!

Qu'il me soit permis ici de rendre au mérite la justice et l'honneur, qui lui sont dus et de dire, que c'est à l'ordre si pauvre des capucins, à leur dévouement, à leurs prières surtout, qu'une bonne partie de la nation est redevable de n'avoir pas été encore atteinte du malheur de l'incrédulité. —

Le zèle religieux en Pologne y est étroitement lié à la charité chrétienne. Comme il est défendu aux hommes de former des sociétés de St. Vincent de Paul, ce sont les dames de la plus haute noblesse, qui s'y constituent en association de dames de St. Vincent, et introduisent dans le foyer domestique les principes de la religion, de la morale et de la bienfaisance. Elles ont formé encore la confrérie de l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement, dont le but, suivant les institutions du père Boone, S. J. de Bruxelles, est de pourvoir aux besoins des églises pauvres, et surtout de prier pour celle, dont la misère l'emporte sur toutes les autres, l'église catholique de Pologne. —

Je pourrais vous signaler encore les Petites Soeurs, qui sous le nom de Feliciennes viennent

de commencer leur oeuvre. — Je pourrais attirer votre attention sur l'association de bienfaisance étendue sur tout le pays. Mais qui sait, si, en énumérant toutes les oeuvres de charité, je ne leur ferais pas courir des dangers, en attirant d'ici sur elles l'attention de la malveillance? —

Vous voyez donc, Messieurs, que la foi vit toujours chez cette infortunée nation polonaise si opprimée, oubliée, calomniée, et qu'elle y vit, malgré tous les efforts, qu'on a faits pour l'étouffer! Si la suppression de l'église unie, si la rélegation de l'évêque métropolitain jusqu'à Mohilew, c'est à dire, jusqu'aux frontières les plus reculées du monde catholique, si l'institution du collège soi-disant catholique de Pétersbourg, la longue vacance des sièges épiscopaux, si l'entière séparation des fidèles d'avec le St. Siège, et une seconde attaque contre ce qui reste de l'église unie, si l'abolition de 300 couvents latins et la confiscation des biens de l'église, si la diminution des ressources et la continuelle tutelle dont l'église et les séminaires ne peuvent s'affranchir, ce qui réduit les rangs des prêtres à un nombre insuffisant pour les besoins de la population, si les églises confisquées au profit du schisme, si la loi sur les mariages mixtes et l'immixtion toujours pernicieuse de l'autorité séculière dans les matières de foi, si le tout réuni enfin, n'a pu étouffer le sentiment religieux en Pologne, il en faut nécessairement conclure, que l'esprit de Dieu y anime encore les fidèles enfants de l'église. —

Il n'y aurait rien d'étonnant après tout, qu'une persécution systématique de 80 ans eut apporté quelque atteinte à l'existence de l'église et de la foi. — Dieu sait pourtant, et nos consciences nous le disent

assez haut, que si aux jours d'oubli, l'incrédulité, sortie d'une cour corrompue, a répandu sa contagion parmi quelques classes de la société, quand le temps d'un retour salubre est arrivé, la foi a refleuré ici comme autre part, s'est développée comme au milieu d'autres nations, où la liberté religieuse est un droit et une loi, — et si je ne craignais de vous paraître trop fier de la gloire de mon pays, je vous répéterais, que chez nous la foi brille d'un éclat, qu'elle n'a pas dans le reste de l'Europe, car son front y est ceint de la couronne du martyre. —

Mais il ne suffit pas de vous montrer, que l'antique foi catholique des Polonais sait souffrir, quand il le faut; il faut aussi vous prouver, qu'elle sait agir, là où il lui est permis d'agir. — Jetons donc un coup d'œil sur cette partie de la Pologne qui a été annexée à la Prusse. —

Le temps ne me permet pas, Messieurs, d'entrer dans de longs détails; c'est pourquoi je ne dirai rien des diocèses polonais situés dans ce qu'on nomme Prusse orientale et Prusse occidentale; je ne parlerai que des archidiocèses de Gnesen et de Posen, dont je fais partie, et je ne mettrai sous vos yeux que des documents statistiques. Les chiffres seront d'ailleurs ici plus éloquents que moi. —

En 1848, on ne comptait dans les deux diocèses ensemble que quarante et quelques séminaristes, et le manque de prêtres se faisait vivement sentir: aujourd'hui les derniers sont en nombre suffisant, et en même temps le séminaire théorique de Posen renferme 107 élèves, le séminaire pratique de Gnesen, 35. —

Je sais bien qu'on ne reconnaît pas toujours la perfection du clergé au grand nombre de prêtres, qui

le composent; mais ce grand nombre n'en est pas moins une preuve vivante de la foi du peuple. — Et il y a d'ailleurs une échelle, qui sert à mesurer avec assez d'exactitude la valeur morale du prêtre. Je veux parler des exercices spirituels. Eh bien! sous ce rapport là, Messieurs, je peux aussi vous faire apprécier des résultats assez satisfaisants. En trois instituts, il se fait chaque année deux cours d'exercices, en sorte que les prêtres peuvent fréquenter six cours par an, pour s'acquitter de ce devoir de conscience. —

En 1848, nous n'avions dans le diocèse d'autre congrégation que celle des oratoriens de St. Philippe de Neri à Gostyn. Outre celle-ci nous comptons maintenant une résidence de Jésuites, deux cloîtres de Recollets, une maison de missionnaires de St. Vincent de Paul, et l'on fait actuellement des démarches pour obtenir le rétablissement des Dominicains à Posen. — Les couvens de femmes ont progressé d'une manière encore plus satisfaisante. En 1848, il n'y avait que deux maisons de Soeurs de charité, dans toute étendue de la Pologne prussienne: — aujourd'hui, grace à une foi vive et aux relations établies avec la maison mère de Paris, nous comptons 12 de ces pieux établissements, dont les servantes du Christ souffrants, prodiguent les consolations de la charité aux pauvres, aux malades, aux orphelins, aux malheureux de toute espèce. — Pour l'enseignement nous avons acquis le couvent des Ursulines et celui des Dames du Sacre-Coeur, qui reçoivent indifféremment au service de l'église, des demoiselles appartenant aux familles les plus nobles, aussi bien que des filles de la bourgeoisie et des habitans de la campagne. Et puisque j'ai parlé de la piété du peuple des vil-

lages, pourquoi passerais-je sous silence la société des Servantes du Christ qui s'est formée dans notre diocèse pour soigner les malades et diriger les salles d'asyle dans les villages?

Je dois encore moins oublier la bienfaisance active, qui s'empresse de pourvoir en tant de manières et de tous les côtés aux besoins de ceux qui souffrent et qui nulle part ne restent sans secours. La société de St. Vincent de Paul prend chaque jour plus de développement. — Enfin chaque année s'ouvrent de nouveaux établissements charitables, fondés par de simples particuliers et entretenus par la bienfaisance publique. —

Dans le cours de vos délibérations, je vous ai entendu plusieurs fois vous plaindre de l'irréligion qui règne dans votre poésie et dans votre journalisme, quant à moi, je suis heureux de pouvoir vous dire, que le journalisme polonais, que notre poésie n'ont point oublié leur origine chrétienne, et qu'ils sont animés de l'esprit catholique. — Un écrit periodique: „La Revue de Posen“ — aussi remarquable par le fond que brillant dans la forme, est rédigé dans un sens tout à fait dévoué à l'église. Malgré de grandes difficultés il paraît depuis 1845 et rivalise avec tous les produits de ce genre de littérature en Europe. — Quant à la poésie, il me suffira de nommer le triumvirat de nos jours, Lenartowicz, Pol et Sigismond Krasiński. — Nous venons, hélas! de perdre ce dernier; mais pour vous faire connaître l'esprit, qui l'animait, je vous dirai, que tandis qu'à Paris le poète était étendu sur son lit de mort, trois jours avant qu'il eut rendu le dernier soupir, le Saint Père célébrait à Rome le

saint sacrifice à son intention, et lui faisait annoncer par le télégraphe cette consolante nouvelle. —

J'en ai dit assez, Messieurs, pour vous faire comprendre que l'esprit du christianisme catholique est si profondément enraciné dans le coeur de la nation polonaise, qu'il ne peut même être question de séparer l'élément national de l'existence religieuse. Ceci doit vous convaincre de l'évidente injustice du reproche adressé aux Polonais, et particulièrement à leur clergé, de se servir de la religion dans un but national et politique. Dieu a voulu, que dans notre nation ces deux choses fussent si intimement liées, qu'il devint impossible de travailler pour l'une sans servir l'autre.

Mais puisque j'ai abordé cette question, permettez, Messieurs, qu'en vous remerciant de la bienveillante attention, dont vous m'honorez, je vous expose les plaintes amères de ma malheureuse nation contre les catholiques d'Europe en général, et ceux de l'Allemagne en particulier. Ces plaintes empruntent ma voix pour s'élever ici contre le silence, qu'on garde sur l'église catholique de Pologne, contre l'ignorance profonde, où vous restez des affaires de vos correligionnaires, de vos frères en Jesus-Christ. Je ne sais que trop, que de deux côtés nous sommes entourés d'ennemis qui calomnient les catholiques polonais dans le double but, de vous faire suspecter notre foi et de nous faire douter de votre affection fraternelle. Ont-ils réussi dans le premier de ces desseins? Je n'ose l'affirmer; mais je crains, qu'ils ne soient allés bien loin dans cette voie, puisque les calomnies répandues sur les catholiques de Pologne, m'ont contraint de venir ici protester contre elles.

Mais la meilleure preuve, qu'ils n'ont pu jusqu'à ce

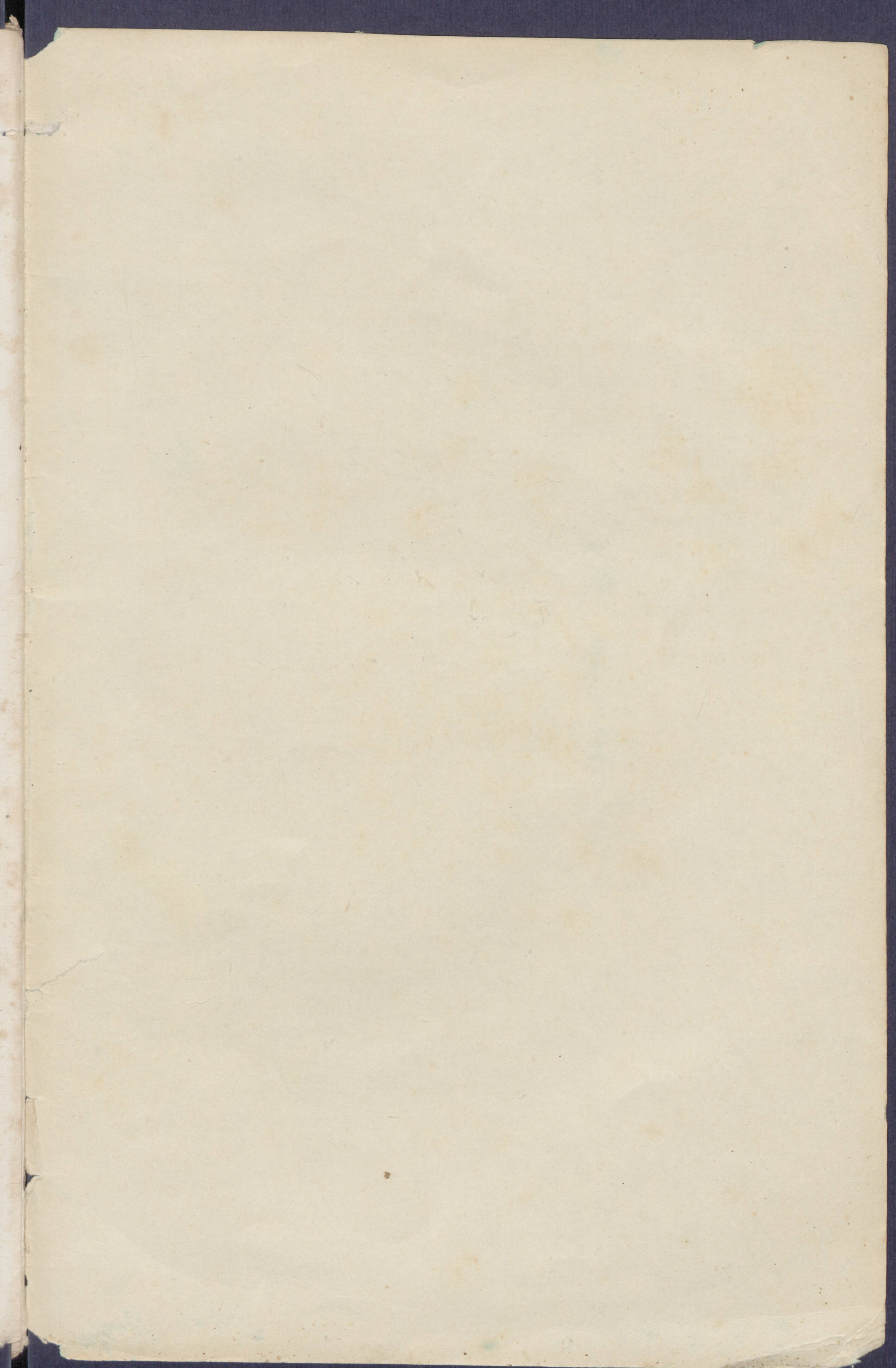
moment éveiller parmi nous des doutes sur votre sympathie chrétienne pour la nation polonaise, c'est que je me présente plein de confiance devant un jury de catholiques, pour en appeler de ceux qui, sans droit comme sans sujet, se sont constitués à la fois, nos accusateurs et nos juges,

Et quand même vous aussi, vous nous oublieriez, vous nous abandonneriez; nous resterons persévérants et fidèles sous cette croix, dont Dieu nous a commis la garde. Auprès de ces autels, où notre apôtre, St, Albert a chanté le „Boga Rodzica“; où St. Casimir notre prince royal a entonné „l'Omni die,“ nous chanterons, nous; „Succure cadenti surgere qui curat populo“ — jusqu' à ce qu'il plaise à Dieu, que nous puissions faire entendre l'hymne de la resurrection:

„Haec dies, quam fecit Dominus, exultemus et laetemur in ea.“

monseigneur d'offrir parait nous des choses qui vous éton-
nent, car on ne peut la raison polaire, c'est que
je me présente plein de confiance devant un jury de
catholiques, pour en appeler à ceux qui sans être
comme sans sujet, se sont convertis à la foi, par
accoutumance et nos juges.
Et grand même vous aussi, vous nous obligez
vous nous abandonnez, nous restons persécutés
et nous nous sentons être tout bien nous à nous
la garde. Après de ces succès, de notre apôtre, de
Albert à l'année de 1870, nous sommes à St. Casimir
notre prince royal à l'époque, nous sommes
terons nous, à l'époque, nous sommes
peuples — jusqu'à l'époque, nous sommes
passionnés pour l'époque, nous sommes
Havre de l'époque, nous sommes
nous sommes de l'époque, nous sommes





BIBLIOTEKA UNIWERSYTECKA
W POZNANIU



1612907



BG0883331